



## CFPPA-UFA Sains du Nord

52 rue Jean-baptiste Lebas 59177 Sains du Nord

CONTACT: Responsable de site

cfppa.sains-du-nord@educagri.fr

03.27.59.15.54

wagnonville.fr



Pré Inscription



## BAC Pro CGEA / Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole Par Alternance-Niveau 4 / Code RNCP 38316



### OBJECTIFS /

Former responsable d'entreprise agricole ou salarié(e) hautement qualifié(e). Il s'agit d'un métier polyvalent. Le/la diplômé(e) doit être capable de gérer des cycles de productions, végétales ou animales grâce à sa connaissance fine de l'agroécosystème.



### MOYENS PÉDAGOGIQUES /

- **CDI** (Centre de Documentation et d'Information)
- **CdR** (Centre de Ressources)
- **L'exploitation de la ferme du DÉFRICHÉ**  
Support pédagogique du centre de formation : machinisme, contention des animaux, travaux culturels, parage...  
Exploitation en agriculture biologique de 77Ha :  
élevage de bovins viande limousin de 55 vaches, 165 brebis allaitantes, 3 ruches, 2 vergers hautes tiges (4ha), 3 étangs (1ha), 16 mares, 6 km de haies.
- **Atelier de soudure** avec 4 postes aux normes.
- **Parcours pour chien de troupeaux.**
- **Équipements collectifs** : 2 tracteurs récents (+1 pour le machinisme), matériels de distribution et récolte de foin, pailleuse, d'entretien des pâtures (herse...).
- **Équipements** de contention, de parage, de pesée pour bovins et ovins.
- **Équipements de protection individuelle**
- **Visites et Partenariats** avec les exploitations, entreprises, les collectivités et organisme rattachés à la filière.
- **Les périodes de stages** font l'objet de visites de la part de l'équipe pédagogique.



### FINANCEMENT / AIDES

#### Formation rémunérée /

cf : grille de salaire apprentissage sur notre site Internet, [onqlet.infos.pratiques/apprentissage](http://onqlet.infos.pratiques/apprentissage)

#### Apprentissage :

Aucun frais pédagogiques à la charge de l'apprenti.  
Nombreuses aides à l'apprentissage.

**Formation Continue** : Selon devis



### ADMISSION /

**En apprentissage** : être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus / pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap reconnu.

**En contrat de professionnalisation** :

- pas de limite d'âge.

**Prérequis** : sans condition de diplôme

- maîtrise des savoirs de base.

- Entrée en seconde professionnelle, après une classe de 3ème,

- Entrée en première professionnelle : être titulaire d'un CAP ou d'un BEP. Avoir achevé une classe de 2nde générale et technologique ou une 2nde de bac professionnel ou technologique.

**Modalité d'accès** :

- candidature spontanée

- entretien de motivation, vérification des prérequis.

- nécessité de conclure un contrat avec une entreprise (accompagnement possible à la recherche par l'UFA).

**Délai d'accès à la formation** : dans les 3 mois qui suivent le début de contrat d'apprentissage/ dans les 2 mois pour un contrat de professionnalisation.

**+ de Renseignements**

Contactez le centre de formation (CFPPA-UFA) au 03.27.59.15.54.

### INFORMATIONS PRATIQUES



- Gare à 200 mètres de l'établissement (lignes en provenance de Lille et Valenciennes).

- Bus desservant Avesnes sur Helpe et

Fourmies, les bus 402 et 402E en provenance de Louvroil, Hautmont, Saint Rémy du Nord, Boussoies, Jeumont, Cousolre...).

- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le site (nous consulter pour les tarifs).

- Places de parking en face de l'établissement

- Site accessible aux personnes en situation de handicap

**IMMERSION POSSIBLE  
PRENDRE CONTACT  
AVEC LE CENTRE**



## ORGANISATION DE LA FORMATION/

**Durée :** 2 ans ou 3 ans (après une seconde ou un CAP) d'alternance entre l'entreprise et le centre de formation  
2nde : 665h / 1ère : 665 h / Terminale : 695 h.

**Le rythme de l'alternance :** 1 semaine sur 2 en centre de formation avec aménagement de l'emploi du temps de façon à prendre en compte les périodes de forte activité de l'entreprise.

### Modalités d'évaluation :

porte sur 2 types de capacités : des capacités générales et des capacités professionnelles. Les épreuves, en cours de formation, se déroulent à travers des oraux, des écrits, des entretiens d'explicitation, et des situations professionnelles significatives.

### Modalités d'adaptation à la formation :

VAA-Validation d'Acquis Académiques  
Candidats RQTH : allongement du parcours possible  
Soutien individualisé selon besoins.



## APRÈS LA FORMATION/

### NIVEAU DE SORTIE

- Baccalauréat Professionnel agricole de niveau 4

### POURSUITE D'ÉTUDES

il est possible, à certaines conditions, de continuer à se former en préparant un :

- CS élevage laitier
- BTSa ACS'AGRI (sur notre site de Sains du Nord)

### DÉBOUCHÉS

Le BAC Pro CGEA conduit à la vie active, soit en tant qu'ouvrier d'exploitation agricole, soit en tant que responsable d'exploitation.

## Enseignements généraux

Langue française, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde (français, histoire géographie, ESC).

Langue et culture étrangère.

Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi (EPS et biologie).

Culture scientifique et technologique (mathématiques, informatique, physique, chimie).

## Enseignements professionnels

### C5.Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production

- Définir des actions de préservation ou d'amélioration de l'état des ressources dans un agroécosystème.
- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un processus de production.

### C6.Piloter une entreprise agricole

- Évaluer le fonctionnement de l'entreprise dans son contexte.
- Identifier des pistes d'évolution de l'entreprise.

### C7.Assurer la conduite technique des productions

- Réaliser des observations, des suivis et des contrôles.
- Réaliser les opérations de conduite dans un système de production.

### C8.Gérer le travail dans l'entreprise agricole

- Organiser le travail.
- Gérer la main d'œuvre.

### C9.Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte

- Réaliser des opérations de gestion technico-économique et financière.
- Assurer la gestion administrative de l'entreprise.

### C10. Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services

- Assurer la commercialisation des produits et services de l'entreprise
- Coopérer à des actions collectives sur le territoire.

### C11.S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.



## DIPLÔME/ VALIDATION DE LA FORMATION

**NATURE DU DIPLÔME :** Diplôme national d'état du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire.

**DURÉE DE LA FORMATION :** 2 ou 3 ans

**OBTENTION DU DIPLÔME :**

- 50% d'évaluation Contrôle en Cours de Formation (CCF)
- 50 % en épreuves terminales.



CFPPA-UFA  
INDICATEURS/  
CONDITIONS DE VENTE

